



LE

TIR

À

L'ARC

EN

CENTRE FRANCE

SPORT,

LOISIR,

MAIS AUSSI

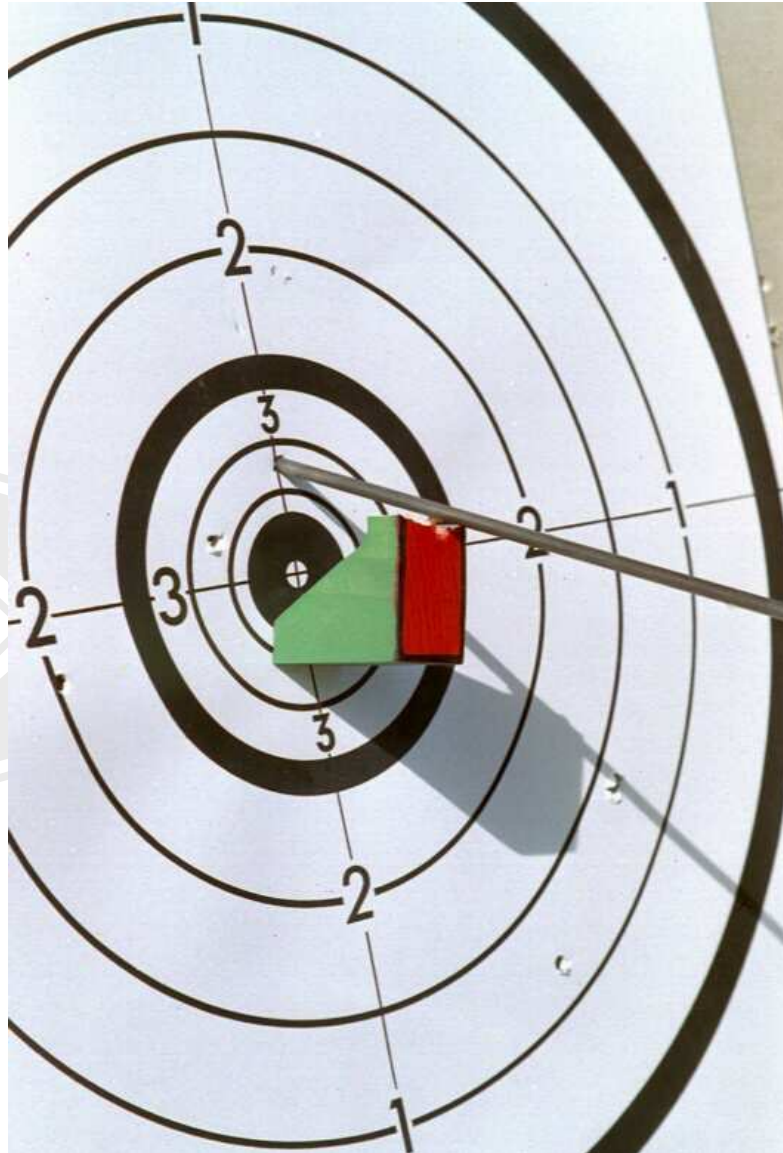
TRADITION

*Confrérie des Chevaliers d'Arc de Saint Sébastien
Famille du Centre*



SOMMAIRE

POURQUOI LA CHEVALERIE	7
LES COMPAGNIES D'ARC EN FRANCE	7
LA CHEVALERIE DE L'ARC	9
LA CONFRÉRIE DE SAINT SÉBASTIEN	11
ET AUJOURD'HUI, QUEL STATUT ?	11
HISTOIRE DE LA CONFRERIE	13
LA CONFRÉRIE EN CENTRE FRANCE	13
NOTRE TRADITION	13



L'oiseau touché par un impact franc

PREAMBULE

Vous aimez le tir à l'arc et vous le pratiquez en toute convivialité : c'est pour cela que vous vous êtes inscrit dans un club.

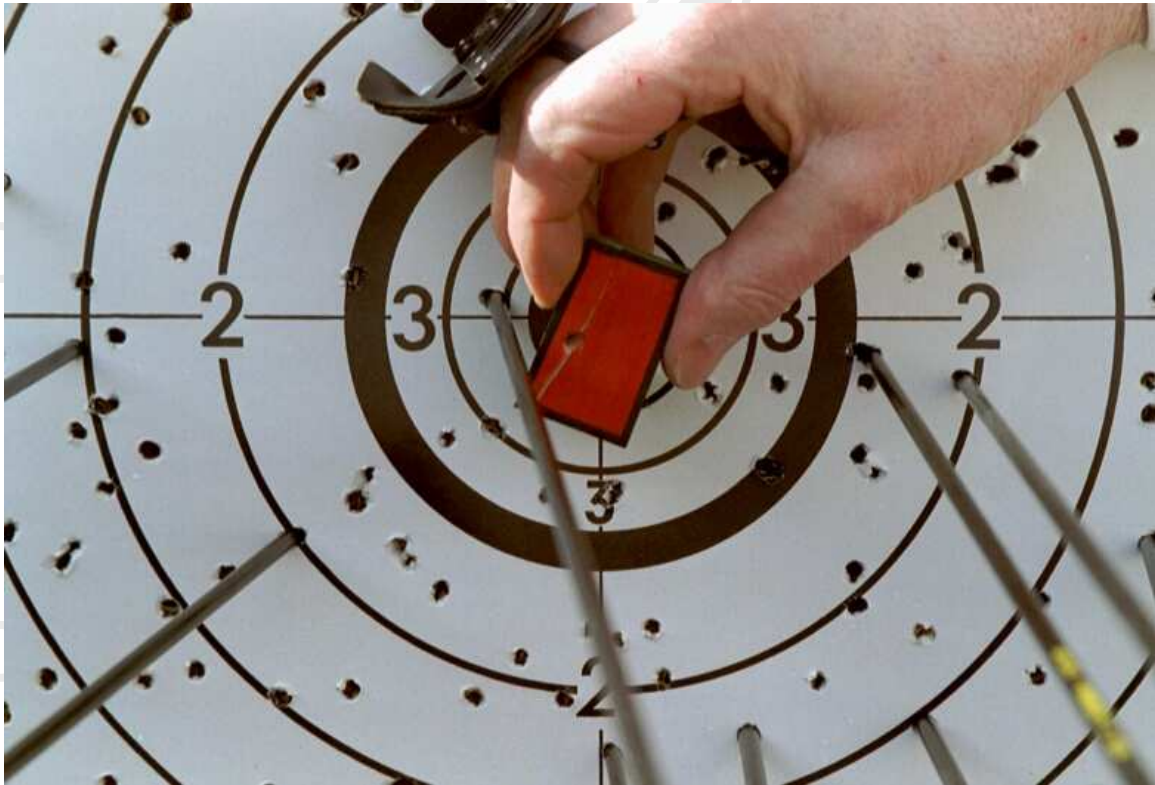
Et puis, un jour de ce printemps, vous avez participé au tir de l'abat-oiseau et vos dirigeants vous ont expliqué que ce tir était traditionnel. Vous veniez de découvrir que votre pratique sportive préférée était l'héritière d'un somptueux passé.

Nous voulons vous faire découvrir un autre visage du tir à l'arc. À côté de la pratique sportive ou de loisir, une troisième voie discrète mais présente depuis le Moyen Age existe et perdue : c'est la Chevalerie du tir à l'arc encore appelée chevalerie du noble jeu de l'arc.

La tradition du tir à l'arc est vivace en France dans une zone géographique comprenant la Picardie, l'ouest de la Champagne et le nord de l'Île-de-France, appelée « le Pays d'arc ».

Aujourd'hui nous désirons vous montrer qu'ayant évolué avec son temps, la tradition que nous défendons est très proche de vous.

Mais revenons avant tout sur un peu d'histoire.



Vérification de l'impact sur l'oiseau

POURQUOI LA CHEVALERIE

La Chevalerie de l'arc représente une ancienne facette de ce qui est aujourd'hui notre sport ou notre loisir favori. Héritière d'un passé glorieux où au bas Moyen Age notre armée royale reconqu Coastrait son territoire face aux troupes anglaises, elle représente l'aboutissement d'un chemin initiatique consacré à l'arc.

Parrainé par ses pères, reconnu pour le bien rendu à la communauté des archers, le chevalier est consacré et devient l'ambassadeur d'un art.

Tradition du respect d'autrui, du jeu noble qu'est le tir beursault, empreinte de sportivité et de courtoisie, ces symboles ne sont nullement désuets. Au contraire, aujourd'hui nous recherchons dans le sport la pratique autant que le respect, cette notion que les anglais appellent « fairplay »...

Défenseur de l'arc, gardien d'une tradition, évoluant avec son temps, le chevalier du XXIe siècle a toujours sa place dans la grande famille du tir à l'arc.

Chevalier d'un jour, chevalier pour toujours.

LES COMPAGNIES D'ARC EN FRANCE

Depuis bientôt un siècle, les rois de France et d'Angleterre se livrent batailles pour assurer leurs droits sur la terre de France : c'est la Guerre de 100 ans et les défaites célèbres que l'on apprend à l'école infligée par « l'Anglais ».

Voulant copier la remarquable maîtrise et efficacité des archers anglais et lutter à armes égales, le roi de France Charles VII, appelé par dérision par les Anglais « le roi de Bourges », crée le 26 mai 1445 les Compagnies d'ordonnance formant la 1^{ère} armée de métier royale incorporant des archers à cheval, et le 8 mars 1448 par l'ordonnance de Montil-les-Tours, les corps de « Francs Archers », armée de réserve qui vient ainsi compléter le dispositif.

Pour inciter au recrutement, les archers sont dispensés de tous les impôts sauf la taille : d'où ce nom de « Francs Archers ». Équipés, armés et payés en temps de paix par les villes, ceux-ci, sont occupés à la sécurité des voies publiques : les archers du guet sont les ancêtres de

la Gendarmerie Nationale. En temps de guerre c'est le roi qui les rétribue. Mais ceux-ci se paient également en nature lors des pillages concédés par le vainqueur de la bataille sur le défit.

Les compagnies d'arc se créent pour s'occuper de l'entraînement en temps de paix. Entraînement pour les archers cavaliers des Compagnies d'ordonnance cantonnés et les Francs archers de l'endroit. Leurs règlements moraux sont copiés sur ceux de la grande époque de la chevalerie européenne du XI^e siècle. Les Francs Archers s'entraînent sur les champs communaux, les champs de foire ou dans les douves des châteaux. Le tir d'entraînement se fait en tirant une flèche (la meilleure, la plus rectiligne - c'est très difficile de trouver dans la nature une branche d'arbre bien droite sans nœuds) 40 fois en aller-retour entre deux cibles distantes de 50 mètres. Ce tir s'appelle le tir beursault et se pratique dans un « jeu d'arc ». Le terme beursault vient du vieux français "berser" qui signifie tirer (à l'arc). C'est aussi le nom donné à la même époque aux buttes en vannerie bourrée de paille sur lesquelles on tendait une cible en toile. L'arc français employé est appelé « grand arc », très semblable à son homologue anglais, il est cependant un peu moins grand.

Finalement, l'arc va disparaître militairement, supplanté par les armes à feu qui deviennent plus facile à manipuler et plus efficaces. Des abus dans la création de faux certificats d'appartenance dans le dessein d'exemption fiscale ainsi que la faible valeur militaire des troupes de Francs archers surtout employées au maintien de l'ordre en milieu urbain, font que Louis XI les dissout en 1481. Le 24 décembre 1535, François 1^{er} raye l'arc des armes réglementaires de l'armée royale. Seules, subsiste les compagnies et la Chevalerie du tir à l'arc.

L'administration de la compagnie est calquée sur l'organisation militaire et religieuse connue à l'époque. De corps armés, les compagnies se mutent en cercle d'amitiés. La chevalerie de l'arc insiste beaucoup sur le côté civique et religieux, elle se veut la digne héritière de cet esprit issu de la noblesse guerrière de début du Moyen Age.

Les Compagnies furent abolies à la Révolution et les archers incorporés dans la Garde Nationale. Elles renaissent quelques années après la tourmente particulièrement en « Pays d'arc » qui seul a gardé cette tradition du jeu.

Les compagnies s'invitent selon leurs affinités en de grandes fêtes régionales appelées "bouquets". Elles sont réunies en Famille

(correspondant à une affinité territoriale) et en rondes (correspondant à une affinité régionale).

LA CHEVALERIE DE L'ARC

Les origines sont multiples. D'un côté, à l'aube du Moyen Age, la noblesse guerrière européenne structure ses troupes et développe un esprit de droiture et d'engagement pour constituer la hiérarchie d'officiers. De l'autre les romans de chevalerie tels « le roman des chevaliers de la table ronde » fusionnent les mythes celtes et les exploits guerriers. La religion chrétienne toute puissante à cette époque y laisse une forte empreinte.

Au XIV-XVe siècle, une série d'ordre de chevalerie initiée par les souverains européens voit le jour – ordre de la Jarretière, Windsor 1344, Edouard III ; ordre de l'Étoile, Paris 1351, Jean II le Bon ; ordre de la Toison d'or, Bruges 1430, Charles le Téméraire ; ordre de Saint-Michel, Amboise 1469, Louis XI. L'ordre était une confrérie fermée et sélective groupant un nombre variable de membres ayant fait la preuve de leurs qualités, de leur piété¹ et de leur attachement au Roi.

La Chevalerie de l'arc se veut l'héritière de cette idée et exalte chez les archers des sentiments d'honneurs, de solidarité, de courtoisie et de bienséance²

Depuis lors les mêmes principes sont perpétués de génération en génération d'archers.



**La bannière de la Confrérie
Famille du Centre**

LA CONFRÉRIE DE SAINT SÉBASTIEN

Une confrérie, selon le dictionnaire, est un ensemble de personnes unies par un lien professionnel, corporatif ou autre.

Au Moyen Age, tout métier avait sa corporation. C'est donc tout naturel de retrouver dans les écrits au cours de l'histoire des Confrérie d'archers qui administraient le côté intellectuel, spirituel ou social.

Aujourd'hui la Confrérie de Saint Sébastien est la gardienne de la tradition de la Chevalerie du tir à l'arc.

L'aspirant chevalier est proposé par 2 parrains à l'assemblée de la confrérie. Il doit avoir un esprit chevaleresque dans la pratique du tir à l'arc : droiture, dévouement, engagement personnel, conservation et transmission des traditions, modestie.

Le chevalier ne fait pas remarquer son état et ne tire pas de bénéfice de ses actions. Au contraire, par humilité, ce sont les autres archers qui découvrent son état au vu de ses actes. De ce constat découle une discrétion qui fait que la Confrérie est connue mais ne se fait jamais remarquer.

ET AUJOURD'HUI, QUEL STATUT ?

La Confrérie est une association loi 1901 aux membres cooptés.

Son but est de conserver, transmettre nos traditions spécifiques et de faire connaître la Chevalerie. Parmi les actions permettant d'atteindre ces objectifs citons notre disponibilité, l'aide que nous pouvons apporter au sein des clubs, la parution de revues, des expositions, des conférences, etc.

Au Pays d'arc, la pratique du tir à l'arc est encore forte. Toutes les villes, tous les villages possèdent un jeu d'arc comme d'autres possèdent en d'autres lieux des boulodromes ou des pistes de jeu de quilles. Dans cet environnement où l'arc est fortement présent, la Confrérie n'a pas besoin de se faire connaître, son existence est implicite.

Mais aujourd'hui en voulant transmettre une tradition dans des contrées où la pratique du tir à l'arc est d'abord connue au niveau sportif ou simplement en tant que loisir, il faut se montrer et expliquer notre objectif.



Carte décorée pour une « partie de naissance »

HISTOIRE DE LA CONFRERIE

La chevalerie s'est étendue à partir du « Pays d'arc ». Les zones géographiques étant grandissantes, des séparations se créèrent pour mieux gérer le territoire couvert. De séparation en séparation telle la prolifération cellulaire, le domaine d'action de la confrérie de Saint Sébastien arriva sur les régions Centre et Limousin-Auvergne.

En 1952 est créée la première compagnie hors du pays d'arc : il s'agit de Thaon-les-Vosges. En 1953 est créée la ronde d'Alsace-Lorraine. La même année une compagnie se crée à Dijon. Cosne sur Loire est créée en 1959, Bourges en 1961, puis Nevers, toutes rattachées à la ronde d'Alsace-Lorraine. Les distances devenant un handicap, cette ronde décide sa scission : la ronde de Bourgogne Franche-Comté est créée en 1963. Les compagnies continuent à se créer à un rythme régulier qui fait que de nouveau au vue des distances et du nombre d'archers, il devient impérieux de créer une nouvelle structure sur le centre de la France. Ce qui fut fait en 1993.

Aujourd'hui, devant l'accroissement de la popularité du tir à l'arc, de nouveau se prépare la division pour rendre autonome le secteur Limousin-Auvergne

LA CONFRÉRIE EN CENTRE FRANCE

Vous l'aurez compris, avançant avec son temps, la Confrérie suit la création des compagnies et clubs dans la région.

La Confrérie est aujourd'hui présente sur les départements de l'Allier, du Cher, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loiret, de la Lozère, de la Nièvre, du Puy de Dôme, du Cantal.

NOTRE TRADITION

Elle est basée sur la transmission par la parole ou par l'exemple, de génération en génération, de coutumes et de principes moraux concernant soit des règles de sécurité, soit des règles de bienséance et de respect envers les autres. Celles-ci permettent de maintenir une certaine manière de penser, de faire ou d'agir.

Notre tradition, respectée dans nos compagnies depuis des siècles, a vraisemblablement subi l'influence des époques, des transformations sociales, de l'évolution des mentalités. Mais si la forme a pu s'en trouver modifiée, l'esprit, par contre est resté le même.

La Chevalerie, ses traditions et le jeu d'arc sont des composantes qui nous semblent indissociables de la constitution d'une compagnie d'arc. Ses rites et ses coutumes constituent son patrimoine culturel. C'est pourquoi chaque chevalier doit, dans le cadre de sa compagnie ou de son club, s'attacher à le faire respecter.

Si, bien souvent la présentation de ces coutumes aux nouveaux archers, les étonne et leur semble archaïque et rébarbative, cela tient généralement au fait que l'on n'ait pas pris le soin de leur en expliquer le sens. Rien n'est plus difficile à accepter que ce que l'on ne comprend pas.

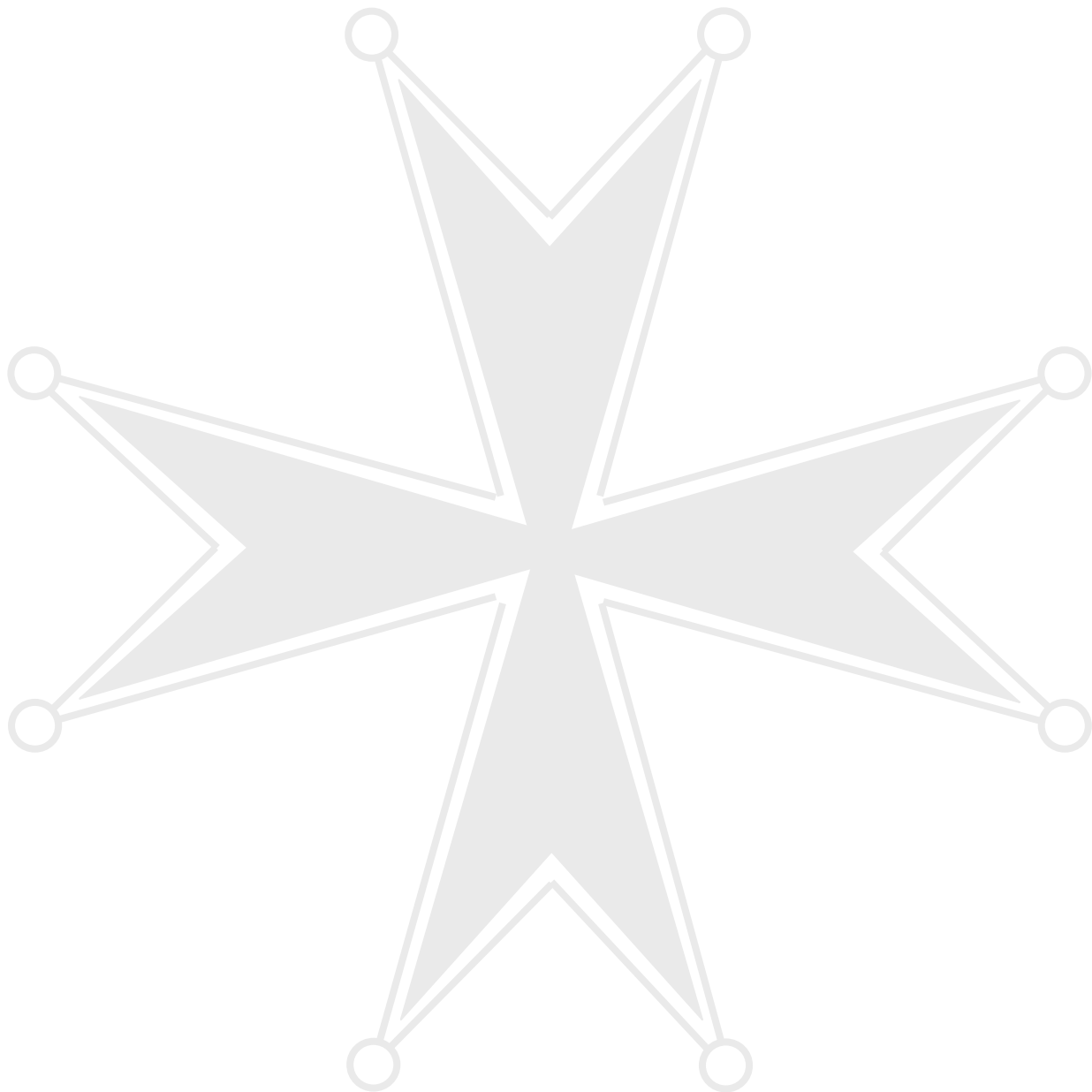
Et pourtant...Le tir beursault en aller-retour avec une seule flèche tirée 40 fois. C'est sur ce style de tir très français que s'est bâtie la tradition du tir à l'arc depuis le Moyen Age.

Notre saint patron est Saint Sébastien pour lequel chaque année dans chaque compagnie ou club, un concours est tiré traditionnellement à une date la plus proche du 20 janvier jour de sa célébration.

Le tir de l'Abat-Oiseau se déroule chaque année pour élire le roi, la reine - l'archer qui abat le premier un oiseau de bois situé sur une carte beursault ou au bout d'une perche. Sachez que si vous êtes roi trois années de suite vous êtes déclaré empereur, titre que vous porterez à vie dans la même compagnie.

¹ De St-Georges à St-Michel par Bernard MARILLIER, Histoire Médiévale n° 42 Juin 2003 page 51.

² La tradition du tir à l'arc par Philippe GOUBLE chez Art & Tourisme. 1995.



© Confrérie des Chevaliers d'Arc de Saint Sébastien
Famille du Centre – Mai 2011